

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B** **RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/1261 DE LA COMMISSION**
du 20 septembre 2018
accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Hypred's iodine based products»
(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
(JO L 238 du 21.9.2018, p. 33)

Modifié par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
► <u>M1</u>	Règlement d'exécution (UE) 2020/1995 de la Commission du 4 décembre 2020	L 410	70	7.12.2020

▼B

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/1261 DE LA
COMMISSION**

du 20 septembre 2018

**accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits
biocides «Hypred's iodine based products»**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Article premier

Une autorisation de l'Union est octroyée à ►**M1** Hypred SAS — KERSIA Group ◀ pour la famille de produits biocides «Hypred's iodine based products» sous le numéro EU-0018397-0000.

L'autorisation de l'Union est valable du 11 octobre 2018 au 30 septembre 2028.

L'autorisation de l'Union est subordonnée au respect du RCP figurant en annexe.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.



ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

HYPRED's iodine based products

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0018397-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0018397-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Nom**

Nom	HYPRED's iodine based products

1.2. **Type(s) de produit(s)**

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	HYPRED SAS – KERSIA Group
	Adresse	55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD Cedex France
Numéro de l'autorisation	EU-0018397-0000	
<i>Numéro de référence d'autorisation R4BP 3</i>	EU-0018397-0000	
Date de l'autorisation	11 octobre 2018	
Date d'expiration de l'autorisation	30 septembre 2028	

1.4. **Fabricant(s) des produits biocides**

Nom du fabricant	HYPRED SAS – KERSIA Group
Adresse du fabricant	55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France
Emplacement des sites de fabrication	HYPRED SAS – KERSIA Group - 55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France
	KERSIA POLSKA Sp.z.o.o. - NIEPRUSZEWO, KASZTANOWA 4 64320 Buk Pologne
	KERSIA IBERICA SL - Pol. Miguel Eguía C/Zarapuz s/n 31200 ESTELLA (NAVARRA) Espagne
	KERSIA DEUTSCHLAND GmbH Marie-Curie-Straße 23 53332 Bornheim – Sechtem Allemagne
	HYPRED Italia s.r.l. – KERSIA Group Strada Montodine-Gombito Loc. Cà Nova 26010 Ripalta Arpina CR Italie
	AG France S.A.S – KERSIA Group - Zone Industrielle Le Roineau, 72500 VAAS, FRANCE
	KERSIA DEUTSCHLAND GmbH - OBERBRÜHLSTRAßE 16-18, 87700 MEMMINGEN, ALLEMAGNE
KERSIA AUSTRIA GmbH - PFONGAUERSTRAßE 17, 5202 NEUMARKT AM WALLERSEE, AUTRICHE	

▼ M1

	<p>Kilco Holdings Ltd – KERSIA Group - Broomhouses 2 Industrial Estate, Old Glasgow Road, LOCKERBIE - DG11 2SD, ROYAUME-UNI</p> <p>Kilco (International) Ltd – KERSIA Group - 1A Trench Road Mallusk, Newtownabbey, CO ANTRIM BT36 4TY, IRLANDE</p> <p>Medentech Ltd – KERSIA Group - Clonard Road, WEXFORD, Y35Y7WY, IRLANDE</p>
--	---

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Iode
Nom du fabricant	COSAYACH : SCM Cía. Cosayach Minera Negreiros, Rut. N°96.625.710-5
Adresse du fabricant	Terrenos de Elena S/N Terrenos de Elena S/N Huara, Región de Tarapacá Chili
Emplacement des sites de fabrication	Extrait de la mine à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros, S.C.M. Cosayach Sociedad. Rafiné à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros. Pozo Almonte Chile

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ACF MINERA SA
Adresse du fabricant	San Martín 499 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Faena Lagunas KM. 1.722 Ruta A-5, Pozo Almonte Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	SOCIEDAD QUIMICA y MINERA SA
Adresse du fabricant	Los Militares 4290 SANTIAGO DE CHILE Chili
Emplacement des sites de fabrication	Pedro de Valdivia (PV) Route B 180 Antofagasta Chili Nueva Victoria (NV) Route 5 North, Km 1925 Pozo Almonte Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ISE Chemicals Corporation
Adresse du fabricant	3-1, Kyobashi 1-Chome, Chuo-ku, Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	Shirasato Plant (3695 Kitaimaizumi, Oamishirasato City, Chiba, Japon)

Substance active	Iode
Nom du fabricant	Nihon Tennen Gas Development Co., Ltd
Adresse du fabricant	661 Mobara 297-8550 Mobara City, Chiba Japon
Emplacement des sites de fabrication	Chiba Plant, 2508 Minami Hinata, 299-4205 Shirako-Machi, Chosei-Gun, Chiba Japon

▼ **M1**

2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Teneur (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25	2,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Substance non active	68439-50-9		2,697	24,199

2.2. Type(s) de formulation

Formulation(s)	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution SL - Concentré soluble
----------------	---

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION – MÉTA-RCP

MÉTA-RCP 1

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 1

1.1. Identification du méta-RCP 1

Identifiant	meta SPC 1 : Produits de trempage - prêt à l'emploi
-------------	---

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
-----------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25	0,49
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	substance non active	68439-50-9		2,697	4,993

▼ **M1**2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 1**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

4. **USAGE(S) AUTORISÉE(S) DU MÉTA-RCP 1**4.1. **Description de l'usage****Tableau 1. Usage 1 – Trempage manuel ou automatisé après la traite**

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bactéries Levures Algues
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage - Désinfection des trayons par trempage manuel ou automatisé après la traite. Récipient de trempage ou machine de trempage automatisée.
Doses et fréquences d'application	— vaches et bufflonnes (3 à 10 ml : 5 ml recommandé) — brebis (1,5 à 5 ml : 1,5 ml recommandé) — chèvres (2,5 à 6 ml : 2,5 ml recommandé) - Fréquence : 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

▼ M1

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage avec le produit prêt à l'emploi.

Après la traite, appliquer le produit par trempage manuel ou automatique sur les trayons de l'animal, sur toute la longueur du trayon.

— vaches et bufflonnes (3 à 10 ml : 5 ml recommandé)

— brebis (1,5 à 5 ml : 1,5 ml recommandé)

— chèvres (2,5 à 6 ml : 2,5 ml recommandé)

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Répéter l'application, si nécessaire, après chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

INDICATIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux :

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP1 considéré.

▼ M1

SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : obtenir un avis médical/consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

— Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer.

Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans les emballages PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 1

7.1. Nom(s) commercial(aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	Dip-io 2500 JOD DIP IODERM PSP DERMINO FR Iododip IODEX EXTRA Iodystrong DERMIODE INO IODE EPAIS INO STAR + IODACTIV 2500 IODIUM BX2500 Usual Iod Post ASiRAL Dip Coat IODOCAN EXTRA
----------------------	--

▼ **M1**

	UDDER PLUS PRIMADIODE CERTIODE EPAIS IODIPACK GEL HELIO IODE EPAIS VAGEL GELAPIS ACTIV IOSAPIS GEL ZENCARE FLASH REPROGEL DERMADINE + KRONI Jod Dipp 2500 WÜBBELMANN JOD DIP Iodine Cleaner&Sanitizer MUNGIFILM ZEP FS FILMIODINE NIPPLE NP IODOFILM EMPRASAN UDDER SHIELD ANGLIA FARMERS IO-FILM BARRICADE STANTON IODOFILM WYNN SAN IOFILM TEAT DIP				
Numéro d'autorisation	EU-0018397-0001 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Substance non-active	68439-50-9		2,697

7.2. **Nom commercial(aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	Dip-io YB MAX INO Io Dip MAX JOD DIP YB MAX IodoDip YB MAX Iodium Dip YB MAX JodyDip YB MAX Delta IoDip YB MAX				
Numéro d'autorisation	EU-0018397-0002 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,49

▼ **M1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9		4,993

MÉTA-RCP 2

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 2

1.1. **Identification du méta-RCP 2**

Identifiant	meta SPC 2 : Produits de trempage, mousse, pulvérisation - Prêt à l'emploi
-------------	--

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25	0,49
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Substance non active	68439-50-9		2,697	4,69

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 2**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
-------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

▼ **M1**

4. USAGE (S) AUTORISÉE(S) DU MÉTA-RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 2. Usage 1 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse et pulvérisation avant la traite
Méthode(s) d'application	Trempage, mousse ou pulvérisation avant la traite - Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatique pour mousse, pulvérisateur automatique
Doses et fréquences d'application	— vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3ml recommandé) — chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) - Fréquence : 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Éliminer toutes les saletés visibles avant d'appliquer le produit.

Avant la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser agir le produit pendant au moins une minute.

Utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Pour les applications manuelles par trempage / mousse : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des lunettes de protection.

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection après la traite.

▼ M1

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 3. Usage 2 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bactéries Levures Algues
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage, mousse ou pulvérisation après la traite - Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite. Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique.
Doses et fréquences d'application	— vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) - Fréquence : 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1000 L

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Après la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

▼ **M1**4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽²⁾ DU MÉTA-RCP 25.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques pour chaque usage.

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application. Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage/le récipient à mousse/le pulvérisateur avec le produit prêt à l'emploi.

Répéter l'application, si nécessaire, à chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques pour chaque usage.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux :

SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : obtenir un avis médical/consulter un médecin.

— En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

⁽²⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP2 considéré.

▼ M1

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans les emballages PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. AUTRES INFORMATIONS**7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 2****7.1. Nom commercial(aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	
	Liq-io 2500
	JOD SPRAY
	IODINE 3000 RTU
	IODEX 2500
	Usual Iod Liquid
	Iodoliquid
	Iodospray
	DESINTEAT
	IODYSPRAY
	RBT 2500
	IODY*FLASH
	INO IODE SPRAY
	IODYPRO 2500
	IODYPRO BL2500
	Robot Liq-io 25
	ADF iDip+
	ASiRAL Dip Spray J
	IODIPACK
	HELIO IODE LIQUIDE
	POLY-IODE
	CERTIODE LIQUIDE
	IOSAPIS FLUID
	GELAPIS ROBOT

▼ **M1**

	ZENCARE SPRAY HELIO IODE SPRAY + IODIP + KRONI Jod Spray 2500 WÜBBELMANN JOD LIQUID PRECEPT ANGLIA FARMERS PRECLENZ H&M PREDIP FULLWOOD PRECLEANSE M WILLIAMS PRECEPT STANTON PREDIP RTU WYNN SAN IODINE PREDIP RTU PREMIER GOLD PRE-DIP HODGES & MOSS PREDIP LANODIP PREPOST DAIRYSAN MULTICARE EMPRASAN ADVANCE UDDERWASH IODINE ANGLIA FARMERS PREPOST-IO PREMIER GOLD PRE/POST FULLWOOD PRE/POST IODINE HODGES & MOSS ADVANCE WYNN SAN IODINE PREPOST				
Numéro d'autorisation	EU-0018397-0003 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9		2,697

7.2. **Nom commercial(aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	Liq-io YB MAX INO Io Liquid Max Iodoliquid YB MAX Iodospray YB MAX Desinteat YB MAX Iodium Spray YB MAX JodySpray YB MAX Delta IoSpray YB MAX
Numéro d'autorisation	EU-0018397-0004 1-2

▼ **M1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,49
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9		4,69

MÉTA-RCP 3

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 3

1.1. **Identification du méta-RCP 3**

Identifiant	meta SPC 3 : Produits concentrés pour application par trempage, mousse, pulvérisation
-------------	---

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,5	2,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9		24,199	24,199

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 3**

Formulation	SL - Concentré soluble
-------------	------------------------

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 3

Mentions de danger	<p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par voie orale.</p> <p>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Peut être corrosif pour les métaux.</p>
--------------------	--

▼ **M1**

Conseils de prudence	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Ne pas respirer les brouillards.</p> <p>Ne pas respirer les vapeurs.</p> <p>Ne pas respirer les aérosols.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>Porter des vêtements de protection.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.</p> <p>Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>Éliminer le contenu dans en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales. Éliminer le récipient dans en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales</p> <p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p>
----------------------	--

4. USAGE(S) AUTORISÉE(S) DU MÉTA-RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 4. Usage 1 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation avant la traite
Méthode(s) d'application	Trempage, mousse, pulvérisation - Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique
Doses et fréquences d'application	Une dilution à 10% (v/v) doit être préparée. Doses d'application du produit dilué : — vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Fréquence : 2 à 3 fois par jour

▼ **M1**

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Préparer une dilution à 10 % (v/v : 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) pour l'activité bactéricide et levuricide.

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage / récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.

Éliminer toutes les saletés visibles avant d'appliquer le produit.

Avant la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser agir le produit pendant au moins une minute.

Utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection après la traite.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3

4.2. **Description de l'usage**

Tableau 5. Usage 2 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bactéries Levures Algues Virus

▼ M1

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage, mousse, pulvérisation - Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite. Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique.
Doses et fréquences d'application	Pour la désinfection des bactéries, levures et algues, une dilution à 10% (v/v : 10ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) doit être préparé. Pour la désinfection des virus, une dilution à 20% (v/v : 20ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) doit être préparée. Doses d'application du produit dilué : — vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3ml recommandé) — chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Fréquence : 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1000 L

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Préparer une dilution à 10 % (v/v : 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) pour l'activité bactéricide, levuricide et algicide ou 20 % (v/v : 20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) dans le cas où l'activité virucide est nécessaire.

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage / récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.

Après la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit) /des vêtements de protection/lunettes de protection..

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

▼ **M1**

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽³⁾ DU MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques pour chaque usage.

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application. Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage /récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.

Répéter l'application, si nécessaire, à chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques pour chaque usage.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

En cas de malaise, obtenir un avis médical/consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement en appliquant un léger filet d'eau pendant au moins 15 minutes, les yeux grand ouverts.

Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

⁽³⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP3 considéré.

▼ M1

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans les emballages PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. AUTRES INFORMATIONS**7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 3****7.1. Nom commercial(aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	Liq-io concentrate INO Jod Konzentrat Usual Iod Concent Iodoconcentrat D 10 IODINE D 5 IODINE Liq-io C INO IODE C D 4 IODINE ADF iDip+ concentrate Mammizan Concentré WYNNSAN IODINE CONCENTRATE EMPRASAN OPTIMA ANGLIA FARMERS CONC PROLAC SENTINEL CONC PREMIER GOLD CONCENTRATE
----------------------	---

▼ **M1**

	FULLWOOD IODINE CONC				
	H&M OPTIMA				
	SENTINAL CONC				
	HARRY TRAVIS SUPER CONC TEAT DIP				
	LANODIP CONC				
	E/SAN SOVEREIGN				
	PROLAC SENTINEL CONC				
Numéro d'autorisation	EU-0018397-0005 1-3				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,5
Alcools, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	C12-14, (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9	24,199

MÉTA-RCP 4

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 4

1.1. **Identification du méta-RCP 4**

Identifiant	meta SPC 4: Produits de trempage avec activité virucide - Prêt à l'emploi
-------------	---

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5	0,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9		4,993	4,993

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 4**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
-------------	---

▼ **M1**

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 4

Mentions de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. USAGE(S) AUTORISÉE(S) DU MÉTA-RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 6. Usage 1 – Trempage manuel ou automatisé après la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bactéries Levures Algues Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage Désinfection des trayons par trempage manuel ou automatisé après la traite. Gobelet de trempage ou machine de trempage automatisée.
Doses et fréquences d'application	— vaches et bufflonnes (3 à 10 ml : 5 ml recommandé) — brebis (1,5 à 5 ml : 1,5 ml recommandé) — chèvres (2,5 à 6 ml : 2,5 ml recommandé) - Fréquence : 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

▼ M1

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 4

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 4

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 4

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽⁴⁾ DU MÉTA-RCP 4

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application. Remplir manuellement ou automatiquement le gobelet de trempage avec le produit prêt à l'emploi.

Après la traite, appliquer le produit par trempage manuel ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

— vaches et bufflonnes (3 à 10 ml : 5 ml recommandé)

— brebis (1,5 à 5 ml : 1,5 ml recommandé)

— chèvres (2,5 à 6 ml : 2,5 ml recommandé)

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Répéter l'application, si nécessaire, après chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

⁽⁴⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP4 considéré.

▼M1**5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux :

SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : obtenir un avis médical/consulter un médecin.

— En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le pomper dans un réservoir de secours. Le mettre dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans emballage PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. AUTRES INFORMATIONS**7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 4**

▼ **M1**7.1. **Nom commercial(aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	Dip-io 5000 IODIUM TX INO JOD 50 DIP Usual Iod Post + IODIUM PRO DIP IODERM PSP + IODEX EXTRA + Iododip + IODYSTRONG PLUS INO TREMP INO STAR IODACTIV 5000 DERMINO IODERM 5000 IODIUM BX5000 HOEVE-PLUS DIP TREMPOSEPT IODE DERMADINE MAMMO-DERM KRONI Jod Dipp 5000				
Numéro d'autorisation	EU-0018397-0006 1-4				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9		4,993

MÉTA-RCP 51. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 5**1.1. **Identification du méta-RCP 5**

Identifiant	meta SPC 5 : Produits de trempage, mousse, pulvérisation 5500 ppm - Prêt à l'emploi
-------------	---

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-5
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

▼ **M1**

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,55	0,55
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9		4,69	4,69

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP 5

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 5

Mentions de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. USAGE(S) AUTORISÉE(S) DU MÉTA-RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 7. Usage 1 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bactérie Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation avant la traite

▼ **M1**

Méthode(s) d'application	Trempage, mousse, pulvérisation - Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite Récipient à trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique
Doses et fréquences d'application	— vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) - Fréquence : 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTAINER PEHD 1000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage / récipient à mousse / le pulvérisateur avec le produit prêt à l'emploi.

Éliminer toutes les saletés visibles avant d'appliquer le produit.

Avant la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser agir le produit pendant au moins une minute.

Utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Pour les applications manuelles en trempage / mousse : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des lunettes de protection.

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection après la traite.

▼ **M1**

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5

4.2. Description de l'usage

Tableau 8. Usage 2 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bactéries Levures Algues Virus
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage, mousse, pulvérisation - Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite. Récipient à trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique
Doses et fréquences d'application	— vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) - Fréquence : 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTAINER PEHD 1000 L

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient à trempage/récipient à mousse/le pulvérisateur avec le produit prêt à l'emploi.

Après la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

▼ M14.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽⁵⁾ DU MÉTA-RCP 55.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques pour chaque usage.

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

Répéter l'application, si nécessaire, à chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques pour chaque usage.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux :

⁽⁵⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP5 considéré.

▼ M1

SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : obtenir un avis médical/consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

— Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer.

Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans emballage PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 5

7.1. Nom commercial(aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	
	Liq-io 5500
	IODYPRO
	INO JOD 50 Liquid
	Usual Iod Liquid +
	IODIUM PRO SPRAY
	IODEX
	Iodoliquid +
	Iodospray Plus
	DESINTEAT PLUS
	ROBOSPRAY IODE
	INOTRAYON
	IODYPRO 5500

▼ M1

	Robot Liq-io 55 IODYPRO BL5500 ADF iDip+ 5500 HOEVE-JODIUM SPRAY GRUPAIODE IODOCAN JOFO JODI PLUS K-AGRO PRODIP ID IODIP HELIO IODE SPRAY MAMMO-JOD KRONI Jod Spray 5500 MUNGI-IOD LELY QUARESS-Iodine GOLD GLYCODIP EMPRASAN EXTRA CARE H&M RTU IODINE ANGLIA FARMERS SUPPLEDIP-IO PROLAC RTU IODINE TEAT DIP PREMIER GOLD POST DIP FULLWOOD IODINE EXTRA H&M EXTRACARE M WILLIAMS TEAT DIP PLATINUM WDH GOLD DIP RTU WYNNSAN IODINE HE RTU				
Numéro d'autorisation	EU-0018397-0007 1-5				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,55
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxyalkyle	Tensio-actif	68439-50-9		4,69